

ANNEXE II B

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat professionnel Spécialité OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles	Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
--	--	---	---

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Épreuve E1 : Épreuve scientifique		3						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF	
Épreuve E2 : Épreuve de technologie		4						
Sous-épreuve E21 : Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	U21	2	Ponctuel écrit	3h	Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous-épreuve E22 : Analyse technique d'un ouvrage	U22	2	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF	
Épreuve E.3 : Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel :		10						
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U31	2	CCF		Ponctuel oral	20min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Fabrication d'un ouvrage	U32	3	CCF		Ponctuel pratique	14h à 17h.	CCF	
Sous-épreuve E33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	U33	3	CCF		Ponctuel pratique	4h à 7h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion	U34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
Épreuve E4 : Langue vivante étrangère	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
Épreuve E5 : Français, Histoire-Géographie – Education civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire – Géographie – E.C.	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
Épreuve E6 : Arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	

Épreuve E7 : Éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative (2) : - Langue vivante	UF1		Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)

1) dont 5 minutes de préparation

2). La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.